

Communiqué de presse

Paris, le 17 mars 2022

## Partenariat FEIMA - Avenir Spé : Pour un numérique en santé au service de l'évolution des pratiques et du suivi médical des usagers

Le numérique en santé recèle des potentialités qui ne laissent plus de place au doute sur sa capacité à contribuer aux enjeux d'accessibilité, de sécurisation et d'optimisation des parcours, de décloisonnement des acteurs et d'amélioration des conditions d'exercice des professionnels de santé.

Malgré les ambitions affichées et les avancées significatives constatées depuis 3 ans sur nombre de sujets, force est de constater que sur le terrain ni les usagers, ni les acteurs du soin ne sont encore en mesure de prendre la pleine mesure des bénéfices attendus.

### Parmi les missions prioritaires que les partenaires ont identifiées :

- **La question clé de l'interopérabilité** qui se heurte encore à des freins qui empêchent l'accès aux documents et informations nécessaires à une prise en charge efficiente et coordonnée des patients (adoption de normes de convergence par l'ensemble des acteurs de la prise en charge, hôpitaux, laboratoires, médecine de ville, ...)
- **La question des financements** pour adapter les modèles économiques aux enjeux d'adoption des services numériques (niveau de valorisation de l'activité numérique des professionnels de santé)
- **L'accompagnement aux nouveaux usages** chez les professionnels de soins mais aussi chez les patients et clarification du rôle des acteurs publics territoriaux au regard de ces missions
- **La question de la spécificité des pratiques médicales ambulatoires** face à un contexte d'accroissement et de transformation qui nécessite d'anticiper les évolutions des services numériques dans un cadre de concertation et co-construction
- **La question du rythme de déploiement des solutions numériques qui doit s'inscrire dans un calendrier réaliste** tenant compte du temps d'adhésion des professionnels de santé

Dans les premiers chantiers que les groupes de travail vont porter

- ⇒ **\*création de solutions dédiés aux équipes** de soins spécialisés qui auront besoin d'outils spécifiques, notamment pour la téléexpertise, et d'une rémunération adaptée
- ⇒ **\*création des outils d'évaluation des pratiques et d'accessibilité par les usagers** : engager un travail commun avec les usagers du système de soins pour préciser et comprendre leurs attentes, leurs frustrations et y répondre collectivement. La transformation ne sera efficace que partagée par tous les acteurs du soin, dans un contexte de transversalité.
- ⇒ **\*création d'un observatoire populationnel** basé sur l'exploitation des données de santé dont disposent les médecins et qui sont traitées par les éditeurs. Cette mise en commun doit permettre l'émergence d'indicateurs de santé publique indispensables pour activer une réelle politique de prévention. La création de cet observatoire populationnel pourra également nourrir la recherche clinique en ville et surtout objectiver les besoins de santé des populations (données épidémiologiques peu disponibles à l'heure actuelle).

### **Une priorité : Réussir le chantier de transformation porté par le volet Numérique du Ségur de la santé**

Les membres de la FEIMA et d'AVENIR SPE portent collégialement la volonté déterminée de la réussite du SEGUR NUMÉRIQUE dont l'objectif principal est d'optimiser les échanges et le partage d'informations pour améliorer les parcours de prise en charge et les conditions d'exercice des professionnels.

Ils soulignent l'impérieuse nécessité d'une intégration la plus large possible des informations produites par les différents intervenants du parcours de prise en charge (résultats de laboratoires et les lettres de liaison hospitalières via la MSSanté, etc. ).

Un impératif qui repose sur une adhésion massive des professionnels et des patients aux usages des services résultant des évolutions réalisées dans le cadre du programme Ségur Numérique.

Une adhésion qui ne peut s'obtenir que dans le cadre d'un calendrier réaliste prenant en compte les contraintes de convergence de l'ensemble des couloirs métier du programme ainsi que des contraintes d'accompagnement et d'apprentissage des utilisateurs.

Un calendrier dont l'échéance fixée au 15 octobre 2022 ne nous paraît pas propice à l'atteinte de ces objectifs.

### **Pour réussir cette ambition, il est par ailleurs URGENT de recentrer le rôle des acteurs territoriaux chargés du déploiement de la feuille de route sur des missions d'accompagnement.**

Le rôle des acteurs territoriaux (GRADeS) agissant sous l'égide des institutions sanitaires, qui s'était exprimé jusqu'alors dans le développement de services numériques n'a, sauf exceptions dûment motivées, plus lieu d'être dans un contexte de forte mobilisation des acteurs industriels, en articulation avec les services socles régaliens portés par la puissance publique.

Au regard des écueils constatés et des attentes à couvrir, il **serait nécessaire que ce vivier territorial de compétences voit ses activités recentrées sur l'accompagnement des professionnels de santé, leur sensibilisation, formation, accompagnement organisationnel, etc.**

Les partenaires, prenant appui sur les initiatives lancées par la FEIMA dans le cadre du programme Ségur, souhaitent engager une dynamique de coopération constructive avec les acteurs territoriaux prenant appui sur la complémentarité de leurs rôles respectifs.

***Après deux ans de pandémie qui ont mis en lumière les bénéfices du numérique, le système de santé ne peut plus se permettre des retards et des frottements dans l'accès***

*aux soins et le développement de parcours coordonnés pertinents. Les éditeurs et les médecins décident de porter ensemble le déploiement du numérique, de défendre une vision progressiste et dynamique du sujet et de construire les solutions concrètes basées sur les besoins du terrain en intégrant à la réflexion les attentes et la satisfaction des usagers.*